

FICHE DE POSTE

AGENT DE PROPLETE POLYVALENT

MISSION GENERALE

L'agent de propreté polyvalent doit effectuer des travaux de nettoyage courant de locaux, des travaux spécifiques de nettoyage (remise en état après travaux, lavage de vitres, cristallisation de marbres, désinfection...) et des débarrasages d'encombrants, selon les consignes données par le chef d'équipe.

CADRE D'EXECUTION

L'agent de propreté polyvalent travaille généralement en équipe de 2/4 personnes sur des chantiers extérieurs à l'entreprise (Lyon et Grand Lyon).

Le transport sur les chantiers est assuré par l'entreprise.

Il travaille à temps plein et peut-être amené à effectuer des heures supplémentaires selon les besoins.

Il travaille 4 jours par semaine les lundis ou vendredis et du mardi au jeudi selon les équipes. Cependant, son planning est susceptible de modification en fonction des nécessités de services. Il peut exceptionnellement travailler la nuit ainsi que les samedi et dimanches.

RELATIONS PRINCIPALES

L'agent de propreté polyvalent travaille sous la responsabilité du chef d'équipe.

TÂCHES

- Déplacement sur les chantiers avec un véhicule de services :
 - Conduite du véhicule pour les salariés titulaires d'un permis de conduire en règle,
 - Repérage géographique des chantiers.
- Organisation du chantier :
 - Préparation du matériel et des produits et chargement dans les véhicules.
 - Préparation du chantier (balisage, protection des équipements...)
 - Nettoyage du matériel après utilisation et signalement des anomalies.
 - Déchargement du véhicule et rangement du matériel après travaux.
- Travaux de nettoyage :
 - Nettoyage courant de locaux
 - Nettoyage techniques : décapage, métallisation, cristallisation, nettoyage haute pression, shampoing moquette...
 - Nettoyage de vitres.
- Travaux de débarrasage d'encombrants (Débarras de caves et greniers, évacuation d'encombrants sur chantiers extérieurs, évacuation et destruction d'archives...).

COMPETENCES ET APTITUDES

- Expérience dans le nettoyage de locaux
- Disponibilité
- Connaissance des techniques de nettoyage
- Bonne condition physique
- Le permis peut être exigé

